

Procédures de congrès de l'AFPC

DATE : Le 5 mai 2026

HEURES : De 9 h à 16 h 30

OÙ : Delta Trois-Rivières
1620, rue Notre-Dame Centre
Trois-Rivières (Québec) G9A 6E5

RESPONSABLE : Mélanie Desrosiers, conseillère syndicale

Cette formation est ouverte à tous les districts

Cette formation sur les Procédures de congrès s'adresse aux militants et militantes syndicaux qui participeront aux différents congrès de l'AFPC. Elle vise à les outiller pour qu'ils et elles puissent pleinement contribuer à ces moments démocratiques.

Les objectifs généraux de la présente session sont donc de permettre aux participants et aux participantes de :

- Définir les rôles et les responsabilités des personnes qui participent à un congrès;
- Expliquer les règles de procédure des congrès;
- Concevoir des stratégies et mettre en place des mesures pour obtenir des appuis à des résolutions particulières;
- Prendre part au déroulement d'un congrès en respectant les règles de procédure.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 mars 2026, midi

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe, la région de provenance et un membre par section locale.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription rempli, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous l'onglet « Formation ».

Par courriel : boninn@psac-afpc.com

Par télécopieur : (418) 666-6999



AFPC · Québec

Alliance de la Fonction publique du Canada

www.afpcquebec.com